

## **LE LYCÉE EN TRANSITION OU L'ÉCOLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

La question de l'Environnement et du Développement durable est devenue une préoccupation majeure dans le monde.

L'Agenda 21 signé en 1992 par 173 Chefs d'Etat au sommet de la Terre de Rio de Janeiro prévoit la mise en œuvre de mesures à mettre en place dans le cadre des collectivités territoriales.

En France notamment, dans cet esprit de Développement durable a été initié un mouvement de communes en transition pour devenir progressivement des villes et villages éco-responsables.

L'École, lieu de formation du futur citoyen, a intégré cette nouvelle dimension de développement durable dans le projet scolaire de formation et de ses missions.

L'éducation à la citoyenneté et plus particulièrement l'éducation à l'environnement prévu dans le projet de loi de refondation de l'École de 2013 s'inscrit dans la problématique du Développement durable. La vie quotidienne au lycée doit permettre à l'élève d'expérimenter et développer l'éco-responsabilité.

Au sein du lycée en transition, le développement durable et l'éco-responsabilité sont donc placés au cœur même du fonctionnement et de l'organisation de l'établissement scolaire.

### Planning du lycée en transition

- Proposition du projet au CA.
- Installation du Conseil de la transition composé de représentants de la communauté éducative, de représentants des collectivités locales, de personne qualifiée du monde de l'entreprise et du monde associatif.
- Diagnostic du fonctionnement du lycée avec élaboration d'un cahier des charges éco-responsable.
- Étude de faisabilité et propositions des actions sur 5 ans.
- Mise en œuvre des actions retenues.
- Obtention d'écolabels (éco-école, label 3 libellules, label bio cantine etc.)

## **LE LYCÉE EN TRANSITION C'EST :**

- ❖ L'Education à l'éco-responsabilité au sein d'un établissement scolaire durable.
  - ❖ Un projet inscrit au CA.
  - ❖ Un Conseil de la transition.
  - ❖ Un diagnostic de l'ensemble du fonctionnement du lycée.
    - ❖ Un plan d'actions sur 5 ans.
- ❖ Des partenaires à venir : la Région, l'ADEME, la DREAL, L'OF-FEEE, la commune d'Ungersheim, Alter Alsace, etc

### **LES CHAMPS D'ACTION POSSIBLES :**

- LE CHAUFFAGE
- L'ECLAIRAGE
- LE RESTAURANT SCOLAIRE
- LES PRODUITS D'ENTRETIEN
- L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- LES DECHETS.....

